

L'ÉCHO DU VERGER



**GRAND
RETOUR
DE LA FÊTE
DES ÉCOLES
[P.8]**





Les riverains de la route de Saint Palais, des Flons, aux Goyons, aux Rousseaux, à la Pinonerie, à la Rose et quelques cas isolés ont subi des coulées de boue à répétition depuis le 15 mai dernier. La conjugaison d'une météo exceptionnelle (sécheresse précoce et orages multiples) avec les cultures de printemps, a engendré des coulées de boue impressionnantes. Les demandes ont été faites rapidement et la commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les événements climatiques des 15 et 22 mai ainsi que pour ceux des 19 et 21 juin. Merci au services de l'Etat pour leur rapidité.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un enjeu majeur pour la politique de notre commune et Communauté de communes pour les 10 à 15 prochaines années. Malgré nos inquiétudes et nos oppositions, le règlement du nouveau PLUi prévoit à ce jour une zone pour le développement du petit commerce sur la zone d'activités de Quantilly.

Nous regrettons la position du conseil municipal de Quantilly à propos de cette décision contraire aux principes de sauvegarde des petits commerces dans les centres bourg.

A l'heure où nous travaillons dans le cadre des petites Villes de Demain avec l'Etat, la Région, le Département et la communauté de communes pour la revitalisation de notre centre bourg, il paraît complètement décalé de pouvoir autoriser ce type d'enseigne au sein d'une zone d'activités. Combien de villes en France ont ainsi anéanti le dynamisme de leur centre-ville ?

Nous espérons qu'enfin la raison l'emporte et que ce zonage évoluera avant l'arrêt définitif du PLUi. Vous serez invités à vous exprimer lors de l'enquête publique qui se déroulera vers le mois d'octobre.

Le programme *Petites Villes de Demain* est un processus long mais nécessaire et une nouvelle étude « Plan Guide » devra être réalisée dans les prochains mois afin de finaliser notre stratégie et notre plan d'actions avant de pouvoir commencer les premiers travaux

Malgré les aléas, nous avons terminé deux gros chantiers. Après une longue attente due aux retards pris sur les travaux, la salle polyvalente, entièrement rénovée, est de nouveau utilisée par les associations. Aussi l'aménagement de la route d'Allogny, du carrefour des Labbes et d'une partie de la route de Montboulain pour une meilleure sécurité, est également terminé. C'est un investissement très important d'1 million d'Euros que nous avons réussi à engager grâce aux soutiens financiers de l'Etat, de la Région, du Département et du SDE 18.

Tous nos encouragements pour les équipes qui travaillent déjà pour le prochain comice 2023. Si vous souhaitez être acteur de ce grand événement, il suffit de venir rejoindre le comité d'organisation.

Bravo aux associations et bénévoles pour les différentes manifestations avec notamment la fête de la musique, la fête des écoles et le retour réussi de la fête du 14 juillet .

Nous avons la chance d'avoir un large choix d'activités associatives sur notre commune, n'hésitez pas à vous rapprocher d'elles pour vous renseigner et les rejoindre.

Anaëlle Andrieux, directrice de la crèche Haut comme 3 pommes, après 6 années bien remplies, part pour de nouvelles fonctions. Merci pour le travail remarquable réalisé au sein de la structure.

Le conflit en Ukraine s'enlise, alors restons solidaires dans les mois à venir !

Bonne rentrée à tous.

Fabrice Chollet
Maire de Saint -Martin-d'Auxigny

Françoise THOMAS nous a quittés.

Quel drôle de métier que celui de correspondant local de la presse écrite, à courir toute la semaine, week-end compris d'une manifestation à l'autre, conseil municipal, inauguration d'une salle des fêtes, concert, repas des aînés...

Transmettre les informations de nos campagnes, justes et vraies, c'était sa passion, sa mission. Aujourd'hui les réseaux dits « sociaux » diffusent tout sur tous, surement utiles, parfois pervers, mais le lien social avec les lecteurs du Berry, c'était vous, vous leur manquez !

Merci d'avoir été ce petit brin d'humanité auprès des martinis.



05

Jardins familiaux et partages



07

Comice agricole 2023



Vie communale	4
Vie scolaire	8
Bibliothèque	9
Comptes-rendus des conseils municipaux	10
Travaux	11

Directeur de la publication : Fabrice Chollet
Responsable de la commission : Anne-Marie Oswald
Membres de la commission communication :
Didier Pajon, François Thomas, Florence Clavier,
Baudouin Le Roux, François-Régis Thinat,
Céline Compain.
Crédits photos : Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny
Tirage 1300 exemplaires.
Conception et réalisation : Agence Terreweb

INONDATIONS



Le dimanche 15 mai, jour de la brocante, en fin d'après-midi un orage violent s'est abattu sur notre commune. Beaucoup de propriétés, route de Saint Palais, riveraines du champ de céréales, ont été victimes de coulées de boues ainsi que deux maisons aux Rousseaux. A nouveau le dimanche 22 mai, un gros orage a traversé la commune avec de nombreux arbres arrachés ou cassés, des coupures d'électricité et à nouveau des coulées de boue pénétrant dans certaines maisons.

Ce sont, à l'heure où j'écris ces lignes, neuf coulées de diverses intensités qu'ont subi certains riverains. Face à la répétition de ces événements nous pouvons comprendre la lassitude des habitants concernés. A chaque fois des élus étaient présents mais bien impuissants à l'instant des intempéries. Comment faire pour atténuer les effets dévastateurs de ces nombreuses coulées de boue.

Nous avons pris attache auprès des services de l'Etat, de la DDT, du Département, de la communauté de communes, de la chambre d'agriculture, de l'Etablissement Public Loire, du SIVY, des experts du Cerema, pour avoir une aide technique et financière.

Nous avons rencontré l'agriculteur exploitant et propriétaire d'une partie de la surface cultivée, ainsi que le propriétaire de la parcelle jouxtant le lotissement des Bardinets, de même aux Goyons.

Les parlementaires ont été contactés. Notre député, le vice-président du département, le sous-préfet, le directeur adjoint de la DDT, le directeur de la chambre d'agriculture et son adjoint, le SIVY ainsi qu'une spécialiste de l'EPLoire sont venus sur site.

Nous avons réalisé des recherches sur internet afin

de trouver les meilleures solutions pour protéger les riverains. Nous nous sommes rapprochés de la chambre d'agriculture du Pas de Calais, département qui a malheureusement également été touché par des coulées de boues. Un technicien nous a conseillé d'ériger des barrages en bottes de paille afin de diminuer l'impact des coulées.

Nous avons réalisé des fossés en privé et en public. Aussi le réseau d'eau pluvial a été nettoyé suite aux grandes quantités de boue collectées.

L'agriculteur riverain nous a autorisé à installer bon nombre de ces bottes de paille en bas de sa parcelle. Nous avons également fait réaliser un gros regard caniveaux pour sécuriser la route de Saint Palais et les maisons en contre bas. Le bassin de rétention en haut du bassin versant a été inspecté et fonctionne parfaitement.

Chacun aura une idée sur les causes et les solutions. Néanmoins il n'est pas évident de trouver une solution dans l'urgence. S'il n'est peut-être pas seul en cause, il est évident que le changement climatique est bien présent et auquel il faudra sans cesse s'adapter dans l'avenir.

Pour le moyen et long terme, une étude devrait être lancée afin de définir les actions à entreprendre pour que les riverains ne subissent plus régulièrement des dégâts dus aux intempéries. Suite à nos demandes nous avons été reconnus en état de catastrophe naturelle pour les événements des 15 et 22 mai ainsi que pour les 19 et 21 juin. C'est une bonne nouvelle pour les indemnisations.

Pour la commune cela représente un coût qui s'élève aujourd'hui à 54 268, 33 € TTC.

Bottes de paille : 3575 € ; Grave : 213,02 € ;
Balayage : 429 € ; Terrassement, remise en état des fossés à l'instant T : 3876 € ;
Travaux trottoirs, voirie : 19231,20 € ;
Aménagement regard avec grille : 14745,08 € ;
Réfection voirie : 6912 € ;
Hydro-curage : 5286,23 €.

Sans compter les heures passées par les employés communaux, plus d'une centaine. Un grand merci, d'ailleurs, à l'équipe des services techniques pour son engagement et sa réactivité durant cette période compliquée.

NUMÉROTATION ET FUTUR PLAN D'ADRESSAGE



Jusque-là, l'inexistence d'adresses précises et référencées posait de nombreux préjudices : livraisons, services de secours d'urgence, coordonnées GPS, opérateurs de téléphonie et mise en place de la fibre, INSEE, etc.

Dans ce cadre, toutes les communes doivent créer une base d'adresses locales (BAL) selon la loi 3Ds adoptée définitivement par l'Assemblée nationale et le Sénat les 8 et 9 février 2022 et plus précisément selon l'article suivant : « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation ». La municipalité a alors créé un groupe de travail

pour définir le périmètre géographique d'intervention (tracés des voies : point de départ et d'arrivée), le type de numérotation (classique ou métrique), le libellé de la voie.

Trois réunions publiques auront lieu en fin d'année afin de présenter à la population le projet d'adressage et les démarches administratives à effectuer lors d'un changement d'adresse. A l'issue de ces réunions, ce projet d'adressage sera soumis pour validation au Conseil Municipal puis une notification accompagnée d'un certificat d'adresse sera envoyée aux intéressés. L'achat et la pose des nouveaux panneaux seront réalisés par la commune.

À noter dans vos agendas !



DON DU SANG

Les prochaines collectes de sang se dérouleront les mercredis 28 septembre et 7 décembre, de 14h30 à 18h30 à la salle des fêtes. Donner son sang est un geste qui sauve des vies, alors venez nombreux !

JARDINS FAMILIAUX ET PARTAGÉS



Saint Martin d'Auxigny étudie actuellement la possibilité de créer des jardins familiaux et partagés Au Pré Bertaus (route de Montboulain) pour le printemps 2023 ! Ce projet vise à promouvoir les bienfaits du jardinage et participe à l'amélioration du cadre de vie en proposant un espace de détente et de convivialité. Source de rencontre pour les martinais, ces jardins vont favoriser le lien intergénérationnel et social, essentiel pour le vivre ensemble mais aussi la transmission des savoir-faire.

Cet espace comprendra :

- 10 parcelles de 50m² à 70m²
- 1 parcelle à visée pédagogique
- 1 verger partagé ouvert à tous
- 1 zone commune de rencontre et de stockage

Si vous êtes intéressés, laissez-nous vos coordonnées en mairie pour être rappelés !



2023, ANNÉE DU RECENSEMENT COMMUNAL

Marie Christine VERDIER, conseillère municipale est la référente pour l'organisation du prochain recensement qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023

À quoi sert le recensement ?

La connaissance précise de la répartition de la population et de son évolution sur le territoire permet d'ajuster l'action publique aux besoins de tous en matière d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.) ou encore de transports à développer. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus le recueil des données est exhaustif, plus cette participation est importante.

À quoi sert le recensement ?



DU NOUVEAU À MONTBOULIN



Au cours du mois de juin 2021, Mr Antony DUBOIS s'est installé à Montboulain et a créé « AD AUTO MECA » garage, ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h.

M. DUBOIS est marié, père de trois enfants. Il a débuté son activité de garagiste à PIGNY tout en exerçant son métier de banquier pendant douze ans. Il exerce dorénavant sa profession de garagiste à temps plein.

Il pratique la mécanique et l'entretien Auto toutes marques, avec cependant une spécificité pour les véhicules de compétition et de collection.

« AD AUTO MECA » devrait prochainement s'enrichir d'un atelier carrosserie grâce à l'aménagement de locaux et l'installation d'un atelier peinture.



UN PEU D'HISTOIRE SUR NOTRE NOUVEAU GARAGISTE...

Antony DUBOIS est un sportif, ancien champion cycliste sur piste, il est maintenant pilote automobile. Sa passion est l'Alpine A110 GT 4 avec laquelle il participe au Championnat de France de la Montagne (épreuves de courses de côtes) qui se déroule dans l'hexagone, mais il peut parfois courir au-delà des frontières pour représenter la France. Même si la concurrence est rude, M. DUBOIS est très souvent sur les podiums.

FÊTE DU 14 JUILLET



La fête du 14 juillet s'est déroulée sous la canicule mais chacun a retrouvé avec plaisir les manifestations qui n'avaient pas eu lieu depuis 2 ans. Défilé dans les rues du bourg, apéritif, animations pour les enfants à l'étang, retraite aux flambeaux, feu d'artifice et bal jusque tard dans la nuit.

Les employés communaux, les bénévoles, les membres des associations du Comité des fêtes, de l'Amicale de la Rose et de l'Indépendante n'ont pas compté leur temps et leurs efforts pour que la fête soit réussie.

Merci à tous !



AMIS DE L'ÉGLISE

Dimanche 22 mai, le marronnier de l'église de St Martin était fier de voir la cour du presbytère remplie d'une centaine de personnes venues partager un apéritif offert par l'association des Amis de l'église. Moment simple de convivialité qui s'est poursuivi, pour la plus grande joie de tous, par un repas champêtre tiré du sac sur l'esplanade de la salle St Guy.



COMICE 2023, UN ÉVÈNEMENT TRADITIONNEL À NE PAS MANQUER !

Le Comice Agricole, initialement prévu en 2020, se déroulera les 26 et 27 Août 2023.

Un nouveau bureau du Comité d'organisation a été élu et est présidé par Chrystelle NOUBLANCHE. Dix communes participent à ce Comice : Achères, Allogny, Menetou-Salon, Quantilly, Saint Eloy de Gy, Saint Georges sur Moulon, Saint Martin d'Auxigny, Saint Palais, Vasselay et Vignoux sous les Aix.

Différentes commissions ont été constituées pour la bonne organisation de celui-ci : sécurité, animation, bal et restauration, finances, communication et publicité et messe.

Le thème, « En avant la musique » choisi en 2020, sera conservé pour 2023, divers travaux étant déjà réalisés (confection de roses en papier et autres décorations de chars et de rues, etc.). Néanmoins, ils sont loin d'être achevés.

Pour notre commune, six secteurs ont été définis afin de rassembler un plus grand nombre de bénévoles :

- Le centre bourg, et l'avenue de la République,
- La route de Saint Palais,
- La route de Quantilly,
- La rue de l'Église et route de la Vallée,
- La place des Labbes, route d'Allogny, route de Mery es Bois et Montboulain,
- La Rose et les Rousseaux.

Ces travaux devront reprendre dès le mois de septembre.

Avis aux amateurs ! Venez nous retrouver pour des moments de joie, de bonne humeur et de convivialité.

Nous avons besoin de vous pour que ce Comice Agricole où 10 000 personnes peuvent être attendues, soit à la hauteur de notre commune et de cette tradition qui perdure depuis 1947. Nous remercions tout particulièrement le comité d'organisation et les membres des différentes commissions, les communes participantes, les agriculteurs qui se mobilisent d'ores et déjà, les bénévoles ayant contribué depuis 2020 aux différents travaux et vous toutes et tous qui nous rejoindrez pour que cette manifestation soit un moment inoubliable.

ANIMATIONS RESTAURATION SCOLAIRE



Tout au long de l'année, les services de la restauration scolaire organisent des animations sur l'éducation alimentaire des enfants.

Au mois de juin, Julie Cosson, diététicienne nutritionniste au sein de la société API restauration, est venue sensibiliser les élèves sur les bienfaits de s'hydrater avec de l'eau, et de bannir les sodas de leurs habitudes quotidiennes. Les enfants ont pu déguster de l'eau aromatisée aux fruits (fraise, melon et orange).

L'équipe d'API leur a également offert à chacun une gourde, composée en fibre de canne, réutilisable à volonté, mais qui ne peut contenir que de l'eau ! De nouvelles animations sont prévues, avec notamment au mois d'octobre, un buffet sur les fruits et les légumes de saison.

GRAND RETOUR DE LA FÊTE DES ÉCOLES

L'année scolaire s'est terminée le vendredi 24 juin par le retour de la fête des écoles, organisée par l'association des Amis de l'Ecole Publique et par les enseignants. Tous les enfants l'attendaient et la préparaient depuis des jours ! Après 2 ans d'absence, la fête de l'école était un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte !

La soirée a débuté par le spectacle de chants, de danses et de percussions des élèves de l'école maternelle, à l'intérieur de la salle des fêtes.

Puis toutes les classes de l'école élémentaire ont chanté ou dansé à tour de rôle, à l'extérieur, façon "spectacle de rue". La fête qui a remporté un grand succès s'est poursuivie par les jeux traditionnels, les structures gonflables, les tours de poneys et la restauration. Merci aux professeurs des écoles d'avoir préparé ces animations et à tous les bénévoles qui ont permis de monter et démonter les barnums, tenir les stands et la restauration...



Diplômes et récompenses pour les classes de CE2 et de CM2

Le 30 juin, parents, enfants et enseignants des classes de CE2 et de CM2 ont été reçus en mairie. Les CE2 ont tout d'abord été récompensés pour leur permis piéton, remis par l'adjudante Elodie Lacroix, et par Madame Gransac, représentante de la MAIF Prévention. Ce dispositif permet de former les enfants à devenir autonomes et responsables dans leurs déplacements piéton.

Les CM2 ont reçu leur permis internet, ainsi qu'un recueil des fables de La Fontaine offert par l'éducation nationale. Pour les encourager dans leur nouveau parcours au collège, la municipalité a offert à chacun, une calculatrice Casio spéciale collège. Bravo à eux et bonne continuation !

Merci à tous les enfants, parents, professeurs et professionnels d'avoir répondu présent !



RÉTROSPECTIVE EN IMAGES

Dans le cadre du programme des animations de la bibliothèque, plusieurs animations ont eu lieu : retour en images



**23 FÉVRIER :
SPÉCIAL CARNAVAL**
autour d'histoires et d'un atelier
créatif de masques



**23 MARS : CHUT C'EST
LA NUIT POUR LES TOUS PETITS**



25 MAI : FÊTE DE LA BIODIVERSITÉ
avec des ateliers jeux autour du potager,
Les 4 saisons au potager, un jeu, des quizz
avec Sabine ; Les petites bêtes du jardin,
avec Jean-Louis ; Sortie observation des
hirondelles et atelier nichoir, avec nature 18.
Une belle réussite alors un grand merci à tous,
car la bibliothèque c'est aussi VOUS !



CALENDRIER DES ANIMATIONS SEPT. > DÉC. 2022

• **DU 5 AU 30 SEPTEMBRE**
**EXPOSITION
DE PEINTURES
DE SYLVIE BROUSSARD
BOILEAU,**
en bibliothèque et en mairie.

• **DU 14 AU 29 OCTOBRE**
**PARTICIPATION
À LA FÊTE DU LIVRE**
avec la CCTHB.

• **JEUDI 27 OCTOBRE**
**ATELIER POP-UP
AVEC L'ILLUSTRATRICE
NATHALIE JANER**
en salle multimodale.

• **DU 24 AU 28 OCTOBRE**

SEMAINE THÉMATIQUE JEUX VIDÉO

avec deux heures quotidiennes dédiées aux adolescents,
pour découvrir, s'initier et jouer (jeux choisis et en VR), pour les
11-17 ans de l'espace jeunes et ceux qui souhaitent découvrir.

Modalités : sur inscription uniquement, 15 jeunes par session, durée 2 heures,
lieu bibliothèque. Après chaque journée les participants pourront voter pour
leur jeu préféré et un tirage sera effectué le vendredi 28. Le jeu qui aura le plus
de votes sera retenu pour faire concourir les jeunes sur trois séances avant la
finale. Un seul gagnant recevra un cadeau-surprise. Cette action permettra de
faire la présentation de livres dont les personnages ont inspiré les jeux vidéo,
de signer une convention avec l'espace jeunes, de mieux faire connaître la
bibliothèque aux jeunes et de mieux savoir ce qu'ils aimeraient y trouver.

• **DU 4 AU 9 NOVEMBRE**

EXPOSITION : « L'AUTOMOBILE ET SON HISTOIRE »

par **Michel Hesnault**, en collaboration avec **Isabelle Papiau**.

Vendredi 4 novembre à 18h : inauguration sur invitation
et vendredi 18 novembre à 18h : causerie sur l'histoire de
l'automobile, en présence d'Isabelle Papiau.

• **MERCREDI 7 DÉCEMBRE / 14H**

HISTOIRES DU MERCREDI SPÉCIALE NOËL

sur inscriptions, avec la présence du Père Noël.



COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST RÉUNI 4 FOIS DEPUIS LA PARUTION DE NOTRE DERNIER ECHO DU VERGER ET IL A ÉTÉ AMENÉ À DÉLIBÉRER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

Conseil municipal du 4 avril 2022

Budget principal

1. Approbation du compte de gestion 2021
2. Approbation du compte administratif 2021
3. Vote des taux des taxes locales 2022
4. Affectation du résultat de fonctionnement 2021
5. Approbation du budget primitif 2022

Budget annexe des logements sociaux

6. Approbation du compte de gestion 2021
7. Approbation du compte administratif 2021
8. Affectation du résultat de fonctionnement 2021
9. Approbation du budget primitif 2022

Budget annexe du lotissement

10. Approbation du compte de gestion 2021
11. Approbation du compte administratif 2021
12. Approbation du budget primitif 2022
13. Participation aux dépenses de fonctionnement des écoles du 1er degré de la ville de Saint Doulchard - Année scolaire 2021-2022
14. Règlement et tarifs des services périscolaires 2022-2023
15. Budget principal - Suppression de la régie d'avance auprès du service accueil périscolaire
16. Budget annexe des logements sociaux - Extinction de créances irrécouvrables
17. Don auprès de la Protection Civile en soutien à la population ukrainienne

Personnel

18. Création d'un poste d'adjoint technique pour accroissement saisonnier d'activité

19. Suppression de 2 postes à temps non complet et création d'un poste d'adjoint du patrimoine principal 2ème classe à temps complet

Institutions

20. Changement temporaire de lieu de célébration des mariages
21. Transfert de la compétence financement du contingent au SDIS de la commune à la CCTHB
22. Approbation du rapport du 7 février 2022 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la CCTHB

Patrimoine communal

23. Ouverture de la saison du camping 2022
24. Convention d'occupation temporaire de locaux par le Département

Conseil municipal du 16 mai 2022

Finances

1. Budget principal : Création d'une régie d'avances avec mode de paiement par carte bancaire
2. Budget principal : Emprunt 2022 d'un montant de 120 000 €

Personnel

3. Création de 3 postes d'adjoint technique principal de 2ème classe pour avancement de grade

Patrimoine communal

4. Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la CCTHB à la commune pour les travaux de création d'une voie d'accès à la résidence services seniors

5. Attribution du marché de travaux « création d'une voie d'accès à la résidence services seniors »

6. Plan de financement du SDE18 pour l'extension de l'éclairage public route de Quantilly pour la résidence services seniors
7. Convention relative à la réalisation de travaux en domaine privé : création d'un fossé parcelle ZD0007

Conseil municipal du 20 juin 2022

Enfance

1. Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement avec la CAF du Cher relative à l'accueil de loisirs sans hébergement périscolaire - extrascolaire

Finances

2. Budget principal : ligne de trésorerie

Petites Villes de Demain

3. Signature du contrat de sécurité entre la commune et l'Etat dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain »

4. Attribution du marché de services relatif à l'étude d'aménagement et de programmation pour la revitalisation du centre-bourg - Plan guide
5. Demande de subventions à l'Etat et à la Région pour la réalisation de l'étude d'aménagement et de programmation pour la revitalisation du centre-bourg - Plan guide

Urbanisme

6. Avis et observations sur le PLUi

Patrimoine communal

7. Signature de la convention avec Val de Berry pour la réalisation d'une résidence 10+1 logements dans le cadre du programme de résidences adaptées aux aînés

8. Signature de la convention BiodivTour avec l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB)
9. Signature de la convention avec le SIVY pour la réutilisation de matériaux - Mise en place d'une recharge granulométrique dans l'Auxigny
10. Demande d'une subvention exceptionnelle à l'Etat dans le cadre des sinistres subis par la commune suite aux intempéries de mai 2022

Questions diverses

11. Indemnisation des dégâts dans les parcelles agricoles situées en amont du Platé et des Bardinet

Conseil municipal du 27 juin 2022

Urbanisme

- Avis et observations sur le PLUi

NOUS VOUS RAPPELONS QUE LES PROCES-VERBAUX DES CONSEILS MUNICIPAUX SONT CONSULTABLES SUR LES PANNEAUX D'AFFICHAGE DE LA MAIRIE ET SUR LE SITE DE LA COMMUNE.

POINT SUR LES TRAVAUX

VOIRIE TRANCHE 2

- Le carrefour des Labbes est maintenant sécurisé.
- Les travaux de voirie et d'amélioration du réseau d'eaux pluviales secteur Les Labbes, route d'Allogny et route de Montboulain sont terminés depuis fin juillet. Ils ont été réalisés par l'entreprise AXIROUTE.
- Les travaux liés aux espaces verts seront réalisés par l'entreprise l'D VERDE courant octobre. La maîtrise d'œuvre est assurée par le cabinet ICA.

DIVERS

- La commune a investi dans différents matériels
- Une faucheuse d'accotement
- Deux défibrillateurs sont en service à la salle polyvalente et à l'Eglise
- Un souffleur thermique pour les espaces verts
- Une classe de l'école élémentaire, rue de la Vallée a été repeinte et le mobilier d'une classe a été remplacé pour un montant total de 5903,71 € HT.



LIAISON LAITERIE SALLE POLYVALENTE

- La liaison douce reliant la place du Pont à la salle Polyvalente est ouverte aux piétons depuis début juillet. L'entreprise CAZIN a amélioré l'entrée de l'espace partagé.
- Pour la sécurité de tous, les piétons sont appelés à utiliser la passerelle parallèle au pont.



SALLE POLYVALENTE

Après un an de travaux, la salle polyvalente est à nouveau disponible pour les diverses manifestations et les associations. Les travaux avaient pour objectif un embellissement intérieur et extérieur et l'amélioration de l'isolation et du chauffage pour diminuer les coûts de fonctionnement.



EN PROJET

Jardins partagés

**Profitez d'un espace de convivialité
pour jardiner, vous retrouver
et partager !**

**Le projet vous intéresse ?
Contactez la mairie pour plus d'infos**

**Retrouvez toutes
les informations de la commune**

**SUR L'APPLI
PANNEAUPOCKET**

+ d'infos sur :
www.stmartin-auxigny.fr

SUR LE SITE

www.stmartin-auxigny.fr

**EN VOUS ABONNANT
À LA NEWSLETTER**

sur : www.stmartin-auxigny.fr



www.stmartin-auxigny.fr
Tél. : 02 48 66 61 61
Email : contact@stmartin-auxigny.fr